

<u>Participants</u>	DDTM 35 : Cécile ARNOULD ; DIR Ouest : Sarah GOYER ; CBNB : Agnès LIEURADE ; Capt’Air Bretagne : Sophie FRAIN ; Cœur Emeraude : Béatrice ONEN ; ATBVB /Leff Armor Communauté: Isabelle IMBERT-CADIOU ; FREDON Bretagne : Gérard ANGOUJARD, Olivier AUDRAS ; ARS Siège : Béatrice GAUTIER GRALL.
<u>Excusés</u>	DREAL : Tiphaine LEGENDRE ; CD 35 : Laurène ALLEAUME ; CR : Gaëlle NAMON; ATBVB Clélia MAUDIEU ; DRAAF : Thierry END ;
<u>Ordre du jour</u>	1) Bilan Année 2021 2) Présentation Observatoire des espèces impactant la santé 3) Avancement SREEE 4) Questions diverses.

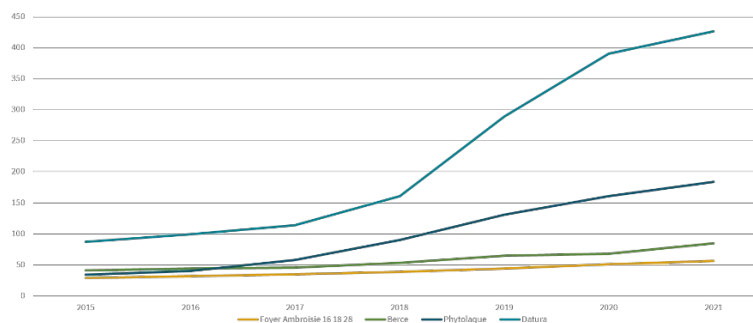
Cf. Diaporama

1) Bilan année 2021

➤ Evolution des foyers signalés :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ambroisie	29	29	32	35	39	44	51 (dont 12 actifs)	56 (dont 12 actifs)
Berce	-	41	44	46	53	65	75	85
Phytolaque	-	34	40	58	90	131	161	184
Datura	-	87	99	114	161	289	390	426

Evolution du nombre de foyers en Bretagne



Le nombre de foyers signalés et suivis augmente régulièrement.

Ambrosies :

Le nombre de foyers actifs (12) reste stable entre 2020 et 2021 malgré une augmentation régulière des foyers d'ambrosie signalés. Les opérations d'arrachage sont donc efficaces. Plusieurs années sont en effet nécessaires pour que les graines s'épuisent.

Les foyers sont répartis sur tout le territoire breton.

Les données de Capt'Air montrent la nécessité de poursuivre la sensibilisation sur l'ambrosie. Des foyers non signalés ont en effet pollinisé puisque des grains de pollens ont été identifiés sur les capteurs de Capt'Air Bretagne. 47 et 18 grains de pollens d'ambrosie ont ainsi été respectivement dénombrés sur l'ensemble des 5 capteurs semaine 35 et 36.

Deux nouveaux foyers importants ont été signalés dans le Finistère (Plouhinec et Pleuven). L'augmentation du nombre de foyers signalés peut être liée à l'augmentation importante des champs de tournesols dans la région.

Afin de suivre l'évolution du nombre de grains de pollens d'ambrosie libérés, il est proposé de poursuivre, en 2022, le comptage de ces grains de pollens jusqu'au 15 octobre sur le site de Dinan.

Berce du Caucase :

Le nombre de foyers signalés augmente régulièrement. Un nouveau cas de brûlure d'un particulier qui avait de la Berce dans son jardin a par ailleurs été signalé.

Le nord de la Bretagne semble plus touché.

Raisin d'Amérique :

Le nombre de foyers signalés augmente également.

Un très gros foyer a été signalé et géré dans le Morbihan à Kerguéhennec avec l'ONF. Sa gestion prendra plusieurs années.

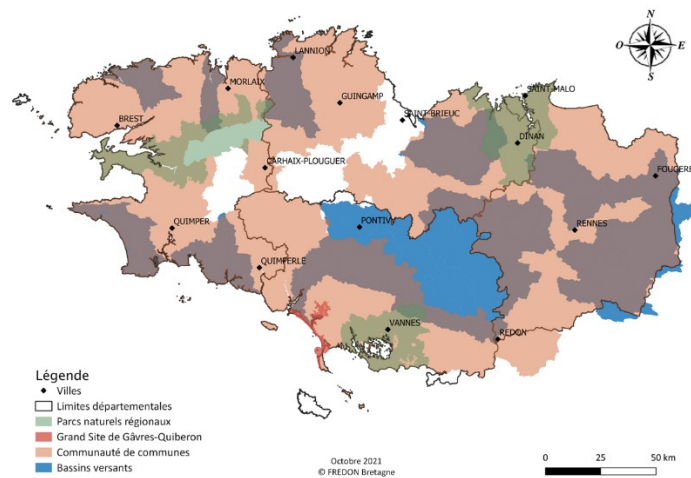
Datura

Cœur Emeraude poursuit son action de gestion et de sensibilisation. Une vidéo a été réalisée. Elle est disponible pour sensibiliser d'autres territoires. <https://www.youtube.com/watch?v=OzS159nTpHE>

➤ **Formation des référents et observateurs**

Malgré la crise COVID, 11 formations ont pu être réalisées par la FREDON. 164 observateurs ont ainsi été formés.

870 référents ont été désignés en Bretagne (93 % de la surface).



2) **Présentation de l'observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine**

L'observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine a été créé en juin 2021 dans le cadre du PNSE 4, publié en mai 2021 (action 11), par le ministère chargé de la Santé, en partenariat avec les ministères chargés de l'Agriculture et de l'Ecologie et le ministère de l'Intérieur. Il a pour objectif de mieux renforcer les actions de prévention et de lutte contre ces espèces. Ses missions sont les suivantes :

- constituer un centre national de ressource ;
- contribuer à valoriser les connaissances des impacts ;
- mettre en avant les actions durables de prévention, les données scientifiques et les recherches ;
- développer et coordonner des actions.

Ce nouvel observatoire est piloté par Fredon France. Il se décline en 2 observatoires spécifiques (ambrosie, chenilles).

3) **Stratégie Régionale EEE**

La stratégie régionale est en cours de finalisation. Il sera soumis pour avis aux membres du CSRPN en 2022. Les actions pourront ensuite être mises en œuvre.

4) **Information post réunion :**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des solidarités et de la santé a annoncé dans une dépêche que les chenilles processionnaires du chêne et du pin seraient ajoutées en 2022 à la liste des espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine. Des arrêtés préfectoraux de gestion devront ensuite être pris.

[Prochaine réunion du COTECH : lundi 21 mars 2021 à 14h – ARS Bretagne – salle 301](#)